

CHAPITRE III

QUELQUES EXPLICATIONS

Il n'est pas inutile, croyons-nous, de revenir maintenant sur certains faits antérieurs.

Roberte, faite prisonnière par les soldats de M. de Mival, et le cornette de Lucel, sauvé par Bouscamous, avaient échappé à l'hécatombe de la *dernière bataille*.

Mais la même affreuse tourmente les avait arrachés l'un à l'autre.

Roberte avait été emmenée à Mende et de là envoyée jusqu'à nouvel ordre dans un couvent de la région du Languedoc.

De Lucel, frappé par une condamnation à mort pour trahison, avait dû quitter la France et gagner l'étranger.

Après un court séjour dans son couvent provincial, Roberte avait dû à l'influence de son vieil oncle d'Alconcestro, et peut-être un peu aussi au bruit qu'avaient fait ses aventures extraordinaires, d'être envoyée à Saint-Cyr.

La légende de la fée du château avait, en effet, dépassé les murs de Mende. Elle avait franchi les

hautes montagnes de la Lozère, pour arriver enfin jusqu'à Paris. L'écho en était venu jusqu'à Versailles et jusqu'aux oreilles du Roi, si bien que les prouesses de la jeune fille, contées plus ou moins merveilleusement par les uns et les autres, fit à un moment parler toute la cour et toute la ville.

L'enthousiasme, ou plutôt la curiosité fut telle que plusieurs grandes dames qui, par genre et par mode, avaient changé leurs hôtels en maisons d'éducation pour jeunes filles, sollicitèrent l'honneur d'obtenir Roberte comme pensionnaire, afin d'avoir la gloire de sa conversion.

« Vraiment, dit Louis XIV, qui, malgré tous ses défauts et son orgueil, était homme à s'éprendre du récit des actions courageuses quelles qu'elles fussent, cette petite, si ce que l'on dit est vrai, ne doit pas être une enfant ordinaire. J'y penserai. »

Précisément, le lendemain, à son petit lever, il aperçut dans son entourage le vieux duc d'Alconcestro qui cherchait à l'approcher :

« Je parierais, messieurs, dit à ses courtisans le Roi, qui s'éveillait de bonne humeur ce jour-là, je parierais, avec chance de gagner, je crois, que mon pauvre vieux duc d'Alconcestro, qui se fait rare depuis quelque temps, est venu tout exprès ce matin pour me raconter les aventures merveilleuses d'une jeune fille révoltée.

— Sire, répondit le duc, mon âge ne me permet plus d'être aussi assidu que je le voudrais auprès de Votre Majesté; je la prie de m'excuser.

— Allez, duc, interrompit le Roi, très gai, je commence à savoir ce que c'est que l'on appelle les dou-

leurs, et je vous pardonne. Parlez! parlez donc, mon cher duc; ces messieurs sont, comme moi, impatients de vous entendre.

— Sire! je venais, plein de confusion, solliciter la grâce d'une coupable, justement enfermée dans un couvent, c'est vrai; mais cette coupable est ma petite-nièce, et je déplore ses aventures à vos pieds.

— Monsieur de Louvois, dit Louis XIV s'adressant tout à coup à son ministre, en feignant de ne plus écouter le vieux duc, il paraît qu'un de nos intendants délie dans un couvent une jeune fille qui fait parler toutes les langues de la cour et ramène à mon chevet mes plus vieux serviteurs. Dites donc à M. de Basville, je vous prie, de faire conduire cette jeune fille à Paris; je serai curieux de voir si M^{me} de Maintenon, qui a raison des esprits les plus rebelles, aura raison de la mauvaise éducation de la petite-nièce du duc d'Alconcestro. »

Puis, revenant au vieux duc qui s'efforçait de faire bonne contenance sous l'épigramme :

« Eh bien, dit-il, vous êtes satisfait? »

— Tous mes vœux sont comblés, dit le duc en s'inclinant, au milieu des sourires narquois des courtisans.

* * *

C'est ainsi que Roberte était entrée à Saint-Cyr; puis on l'avait oubliée, personne n'en avait plus parlé.

Elle avait, d'ailleurs, fait tout ce qui dépendait d'elle pour cela.

devait miraculeusement lui ramener Lucel, son fiancé, elle attendait patiemment que le miracle se produisit. Forte de sa foi, elle revoyait en de longues extases son beau chevalier (dont elle ignorait complètement le sort) lui revenant plein de gloire, toujours jeune, toujours séduisant. Cela lui suffisait pour vivre résignée et presque heureuse par la perspective de l'avenir.

Mais un jour que M^{me} de Veillane se trouvait indisposée, on lui avait fait apprendre le rôle d'Esther, et les vers de Racine avaient fait une forte impression sur elle. Elle avait répété la pièce avec âme, l'avait jouée avec passion devant le Roi, et l'on sait le reste.

Les aventures du cornette baron de Lucel avaient été naturellement d'un genre différent.

Pendant un mois, il avait vécu obscurément caché dans les montagnes cévenoles en compagnie de Bouscamous; puis, un jour, ayant appris que l'on avait instruit un procès de haute trahison contre lui et qu'il était condamné à mort, il avait gagné l'étranger.

Personne ne savait ce qu'il était devenu, s'il était mort ou vivant.

Dans l'espérance qu'il avait pu échapper à la mort, sa famille avait tenté des démarches auprès du Roi pour obtenir sa grâce, mais Louis XIV avait été inflexible.

« Il suffit, avait répondu le Roi, de naître gentilhomme pour être cher à mes yeux, pour obtenir de moi bon accueil, faveurs et privilèges, car je pense toujours que bon sang ne peut mentir; mais lorsque je reconnais qu'un gentilhomme est indigne des avantages et des honneurs qu'il reçoit *d'avance* de par sa naissance, je suis impitoyable. »

A M. de Lucel père, qui avait un autre jour fait une tentative du même genre, il avait dit :

« Croyez-vous donc que le baron soit encore vivant? »

M. de Lucel père avait répondu :

« Sire, je l'ignore, mais je l'espère. »

Et le Roi, avec un geste évasif, avait répliqué :

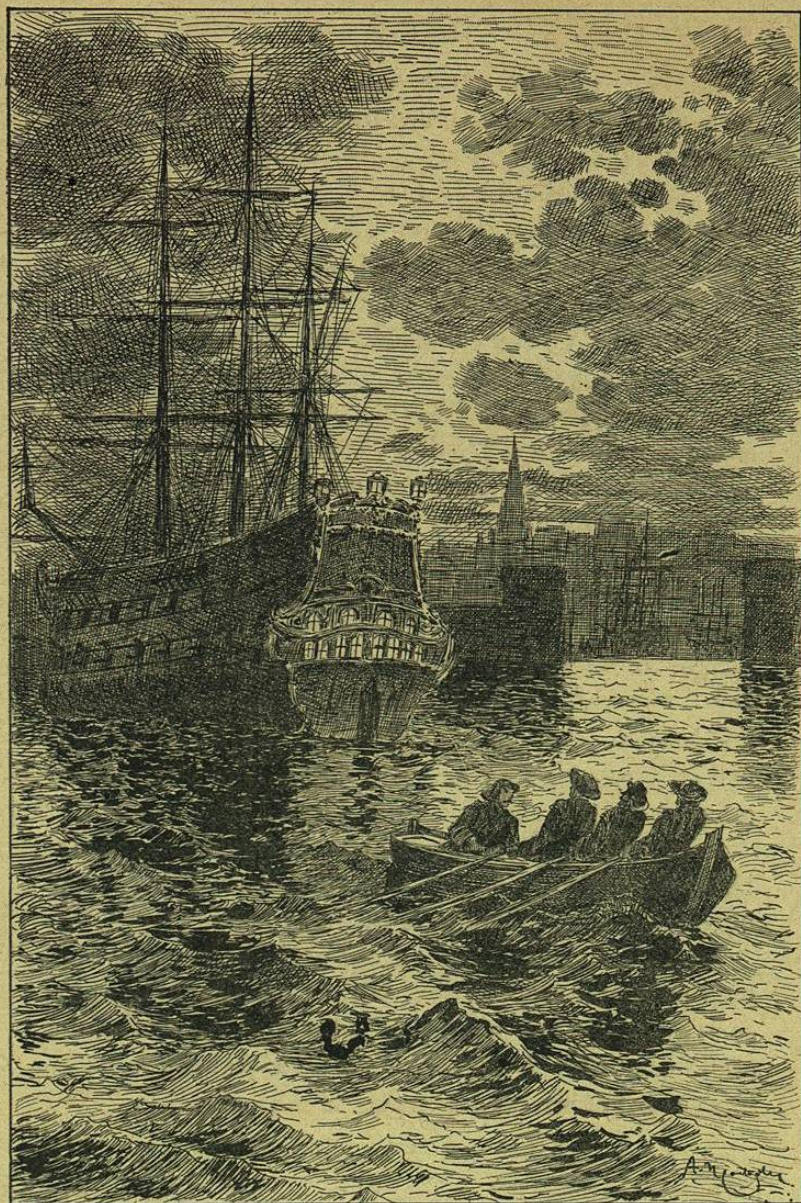
« Je ne veux pas obliger un vieux serviteur à me livrer son fils pour l'envoyer à l'échafaud, à tout le moins aux galères. Pour vous j'oublierai sa conduite. S'il veut échapper à sa juste condamnation, qu'il reste hors de mon royaume comme un proscrit sans nom. Mes officiers de police ne s'en occuperont pas davantage. Que je n'entende plus parler de lui. »

Puis, d'un geste, le monarque avait congédié le père du fiancé de Roberte, qui avait courbé la tête.

*
*
*

Notre ami de Lucel, sans savoir tout cela, avait compris qu'après sa condamnation il devait disparaître, et, cherchant occasion de terminer glorieusement sa vie, il avait, sous un faux nom, pris du service, en compagnie de Bouscamous, à bord d'un corsaire armé à Brest.

A cette époque de guerres continuelles, on trouvait partout occasion de se battre sur terre et sur mer, et de Lucel, sans espoir, ayant tout perdu, amour, honneur, famille, chercha la mort. Cent fois il la brava, mais la camarde ne voulait point de lui.



Une nuit, ils réussirent à se jeter dans une yole norvégienne. 12

Le destin, qui lui réservait un sort pis à son avis, le fit seulement prisonnier des Anglais, et ceux-ci l'enfermèrent dans une forteresse à Plymouth.

Là, il eut la bonne fortune de faire connaissance de deux héros fameux, le comte de Forbin et Jean Bart, qui l'engagèrent à tenter de s'enfuir avec eux. Il accepta, naturellement.

Une nuit, de Lucel, Bouscamous, le comte Forbin et Jean Bart, ayant réussi à se jeter dans une yole norvégienne, dans laquelle ils ramèrent trois jours, finirent par rejoindre les côtes de France.

Une fois encore sauvé de la mort et de la prison, de Lucel s'embarqua sur les navires du vaillant marin Jean Bart.

Mais, avant de partir pour une expédition nouvelle, il avait voulu faire tenir à celle qui lui avait autrefois promis sa foi et dont il ignorait la vie ou la mort, les précieuses reliques qu'il avait conservées d'elle. Il avait fait part de son désir au commandant Jean Bart, et celui-ci, qui l'aimait parce qu'il avait partagé bravement des périls avec lui, avait répondu :

« Par sainte Barbe, patronne des marins, si votre belle vit, elle aura de vos nouvelles, mon brave; donnez-moi votre paquet, je le lui ferai tenir. »

Jean Bart, homme de parole et de ressource, avait tenu promesse, comme l'on sait. Et Roberte avait reçu, sans que personne sût de qui elles venaient, les saintes médailles et les fleurs séchées que son fiancé avait toujours conservées sur lui depuis la dernière bataille.

CHAPITRE IV

UN ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE

Dans le courant de l'année 1692, un matin, après la messe, le Roi était en conférence avec ses ministres. Il écoutait les rapports, avide d'apprendre quelque nouvelle qui flattât son amour-propre. Mais les nouvelles n'étaient point bonnes; il s'en fallait de beaucoup.

La situation de la France était critique. Quatre nations coalisées, l'empire d'Autriche, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, réunies par le traité d'Augsbourg, menaçaient notre pays sur toutes les frontières. Au nord surtout, les affaires allaient mal : Dunkerque était bloqué par toutes les forces de la flotte ennemie, et les frégates du Roi s'immobilisaient dans le port, incapables de prendre la mer.

Sa Majesté, inquiète, questionnait son ministre des affaires étrangères et de la marine, M. de Pomponne, qui s'efforçait d'atténuer ses craintes.

« Et vous pensez, marquis, que tout espoir n'est pas encore perdu de ce côté-là ? »

— Oui, sire, il faut espérer encore. Nos ennemis ont pour eux le nombre, mais nous avons avec nous Jean Bart !